

SAGE CHARENTE
COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES
CHARENTE AMONT – 17 MARS 2016

Compte-rendu

Présents :

Organisme	Nom	Prénom	couleur
Syndicat Mixte de l'Angoumois	DUPONT	Aurore	Vert
Madame Line Boudet	BOUDET	Line	Vert
Ligue de Protection des Oiseaux	PLANCHE	Guillaume	Vert
Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes	ROCHE	Clément	Vert
COGESTEAU	BLANCHON	Jean-Jacques	vert
Association des Moulins de Charente	LANGLAIS	Claude	vert
Association des Moulins de Charente	LANGLAIS	Monique	Vert
AQUANIDE 16	RINGUET	Jérôme	Vert
Communauté de Communes des Pays Civraisien et Charlois	GUEDON	Pascal	Rouge
CETEF 16	LANDRE	Pierre	Rouge
Agence de l'Eau Adour-Garonne	CUZANGE	Thomas	Rouge
Fédération départementale de la Charente pour la pêche et la protection du milieu aquatique	FENEON	Stéphanie	Jaune
Département de la Charente	LAVIE-CAMBOT	Maryse	Jaune
Commune ROUMAZIERES-LOUBERT	BLANCHIER	Michel	Jaune
Communauté de Communes Val de Charente	SICRE	Anabelle	Jaune
Charente Nature	PUYGRENIER	André	Jaune
Charente Nature	MARSAT	Gilles	Jaune
AQUANIDE 16	CHAMOULEAU	Guillaume	jaune
Agence de l'Eau Adour-Garonne	JUTAND	Christophe	Jaune
Commune d'Alloue Président SIAH Charente-amont	CATRAIN	Jean-Jacques	jaune
SIAH Bassin Son-Sonnette	LAFOURCADE	Camille	Bleu
Président de la CLE du SAGE Charente	GUINET	Claude	Bleu
Pays Mellois	MIGAUD	Magali	Bleu
Groupe des Fédérations de Pêche du Poitou-Charentes	ALBERT	François	Bleu
Commune TOUVRE	REYNAUD	Eliane	Bleu
DDT 16 (Direction Départementale des Territoires de la Charente)	OLLIVIER	Nathalie	Bleu
Syndicat Mixte Val de Péruse	MACHET	Serge	Présent AM
PNR Périgord-Limousin (Parc Naturel Régional)	PICHAUD	Marc	Présent AM
PNR Périgord-Limousin (Parc Naturel Régional)	SOULAT	Francis	Présent AM
Les Moulins du Poitou	MOREL	Claude	Présent AM
Les Moulins du Poitou	MARCHAT	Cathy	Présent AM
Département de la Charente	PITON	Pierre	Présent AM
Commune VILLOGNON	GUITTON	Claude	Présent AM
Commune VILLEGATS	VIGIER	Marc	Présent AM
Commune Fontclaireau	BOIREAUD	Philippe	Présent AM
Charente Eaux	MARCHEGAY	Alain	Présent AM
Chambre d'Agriculture de la Charente	GUERLESQUIN	Jacques-Yves	Présent AM
CAUE de la Charente	BEAUGENDRE	Marie-Henriette	Présent AM

Atelier « Aménagement et gestion des milieux aquatiques »

1. Bilan des gommettes :

Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques	Nbre de gommettes				
Identifier et diagnostiquer les cours d'eau en bon état et les réservoirs « biologiques » complémentaires	0	1	0	1	2
Préciser les critères de zonage pour préserver / restaurer progressivement les fonctionnalités des cours d'eau	0	1	0	0	1
Définir les zones de tête de bassin versant	3	0	0	1	4
Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et milieux aquatiques	0	0	0	0	0
Définir des mesures adaptées de gestion des cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques »	6	2	0	1	9
Définir des préconisations adaptées sur les têtes de bassin versant	3	3	0	3	9
Renforcer les outils, les moyens pour sensibiliser les riverains à l'intérêt d'avoir des cours d'eau fonctionnels et en bon état	3	1	3	0	7
Pérenniser, valoriser et développer l'animation territoriale et les moyens techniques	5	3	2	0	10

Nbre de gommettes					Préserver et restaurer les zones humides
2	0	0	1	3	Réaliser des inventaires des zones humides
0	3	0	0	3	Améliorer les connaissances sur les services rendus par les ZH (préciser les caractères fonctionnels des ZH)
6	2	5	1	14	Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme
1	1	6	2	10	Protéger les zones humides via les IOTA
0	0	1	0	1	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les zones humides
5	6	7	3	21	Engager des actions de restauration, récréation de zones humides
4	5	3	0	12	Organiser la veille foncière et développer la maîtrise foncière

Améliorer et restaurer la continuité écologique	Nbre de gommettes				
Suivre, évaluer et valoriser les actions de restauration de la continuité à l'échelle du bassin Charente	0	1	0	0	1
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente (étude globale)	3	0	0	0	3
Confirmer et actualiser les espèces cibles sur le Bassin Charente (poissons)	0	0	0	0	0
Poursuivre le recensement et la caractérisation des ouvrages en rivière, pour fiabiliser les indicateurs de	0	0	0	0	0
Mieux connaître l'effet cumulatif des ouvrages en rivière d'un point de vue multithématique : inondation, franchissement piscicole, transport	1	3	4	2	10
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente dans le cadre des PPG	1	1	3	0	5
Préciser les enjeux de continuité faunistiques hors poissons, en rivière et pour la faune se déplaçant le long des berges	2	0	2	0	4
Définir des indicateurs et des objectifs chiffrés pour la restauration de la continuité écologique	2	2	0	2	6
Ouvrages en rivière : Définir les principes directeurs et une méthode partagée pour conforter les choix de scénarios (avec ou sans maîtrise d'ouvrage)	0	0	1	0	1
Gérer l'effet cumulatif des ouvrages en rivière sur la thématique inondation, à l'échelle de sous bassins ou de tronçons	2	0	2	0	4
Adopter un positionnement pour le cas particulier des ouvrages sans maîtrise d'ouvrage (ouvrages « orphelins »)	0	0	0	0	0

Nbre de gommettes					Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer leurs impacts
1	0	0	0	1	Définir les secteurs de fortes densités de plans d'eau
2	4	0	1	7	Mettre en place un plan de gestion intégrée pour la réduction de l'impact cumulatif des étangs
0	0	0	0	0	Définir la densité de plans d'eau admissible
1	1	2	0	4	Interdire la création de plans d'eau et encadrer les compensations
4	0	11	0	15	Favoriser l'utilisation des plans d'eau pour sécuriser l'élevage

Réduire l'impact des espèces invasives	Nbre de gommettes				
Espèces invasives : Capitaliser et valoriser le suivi réalisé	2	0	2	0	4
Communiquer sur la lutte contre les espèces invasives auprès des gestionnaires et des riverains	1	2	1	1	5

2. Remarques annotées sur la carte :

Aménager et durablement les rivières et les milieux aquatiques

Identifier et diagnostiquer les cours d'eau en bon état et les réservoirs « biologiques » complémentaires : Quelle est la précision et les réelles connaissances des cours d'eau à l'échelle du SRCE ? Il y a de nombreuses incohérences avec les connaissances plus locales. Ces inventaires ne sont pas réalisés sur les petits cours d'eau

Définir les zones de têtes de bassin : + identifier et diagnostiquer que définir

Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et milieux aquatiques : + Améliorer que définir pour qu'elles soient homogènes

Définir des mesures adaptées de gestion des cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologique » : Mettre en œuvre (plus que définir)

Définir des préconisations adaptées sur les têtes de bassin versant : + les actions de préservation des têtes de bassin

Renforcer les outils, les moyens pour sensibiliser les riverains à l'intérêt d'avoir des cours d'eau fonctionnels et en bon état : Rôles des communes et des écoles (TAP – lien parents). Question de gouvernance : « Qui pour faire ça », au plus proche et plus efficace ? (lien avec jardins potagers / ouvriers partagés)

→ Manque d'actions concrètes (seulement de la planification et des éléments de connaissance)

→ Sur ce bloc de mesures, il manque d'opérationnalité

Améliorer et restaurer la continuité écologique

Poursuivre le recensement et la caractérisation des ouvrages en rivière, pour fiabiliser les indicateurs de bassin : Enrichissement du ROE par les partenaires locaux

Mieux connaître l'effet cumulatif des ouvrages en rivière d'un point de vue multithématique : inondation, franchissement piscicole, transport sédimentaire... : + gestion

Définir des indicateurs et des objectifs chiffrés pour la restauration de la continuité écologique : implique de suivre, évaluer et valoriser les actions de restauration de la continuité

Gérer l'effet cumulatif des ouvrages en rivière sur la thématique inondation, à l'échelle de sous bassins ou tronçons : concorde avec les arrêtés des manœuvres de vannes (réglementaire)

Adopter un positionnement pour le cas particulier des ouvrages sans maîtrise d'ouvrage (ouvrages orphelins) : GEMAPI résoudra cette problématique

→ Manque d'opérationnalité

→ Manque des actions concrètes (seulement de la planification et des éléments de connaissance)

Réduire l'impact des espèces invasives

Capitaliser et valoriser le suivi réalisé: et les mesures d'action ?

Communiquer sur la lutte contre les espèces invasives auprès des gestionnaires et des riverains : + renforcement et adaptation aux espèces nouvelles

- Qui mène des actions de lutte ? (Rôle des communes dans la gestion des espaces verts et des voiries ??)
- Interdire la vente des espèces exotiques (aquatiques notamment) en jardinerie / sites internet...

Préserver et restaurer les zones humides

Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme : condition nécessaire : le faire de façon concilié pour qu'il n'y ait pas à faire de police et pour que l'enjeu de protection soit partagé

Implique des acteurs autres que des gestionnaires de l'eau

Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer leurs impacts

Mettre en place un plan de gestion intégrée pour la réduction de l'impact cumulatif des étangs : jusqu'à des programmes d'effacement de plans d'eau

Favoriser l'utilisation des plans d'eau pour sécuriser l'élevage : cohérence de la mesure ??

Pas besoin de plans d'eau pour assurer l'abreuvement du bétail.

Utilisation des plans d'eau pour l'abreuvement et le fourrage.

3. Autres remarques :

Classement des cours d'eau en cours à l'échelle des départements. Il ne faut donc pas refaire le travail à l'échelle du SAGE. Il est nécessaire d'avoir les mêmes définitions pour ne pas avoir à refaire le travail.

- Territoire orphelins (sans compétence de syndicat) : réponse sera apportée par la GEMAPI
- Etude des enjeux de transport sédimentaire sur les cours d'eau à l'échelle du bassin de la Charente (étude globale) n'est pas faisable
- Etude des enjeux de transport sédimentaire à l'échelle des sous bassins n'est pas réalisée car aucun protocole n'existe.
- La question sur la gouvernance n'a pas été abordée, on ne sait pas qui fait quoi.

Atelier « Prévention des inondations et aménagements sur les versants »

1. Bilan des gommettes :

Organiser la cohérence des périmètres de travail	Nbre de gommettes				
Identifier et associer les périmètres de travail en amont à l'échelle du grand bassin, intégrant le risque potentiel de cumul (aggravation) des risques inondation fluviale et submersion marine (solidarité amont / aval)	2	1	4	0	7

Informer et sensibiliser pour prévenir les inondations	0	0	0	0	0
Informer et sensibiliser pour entretenir la culture du risque d'inondation	1	1	1	0	3

Favoriser les zones d'expansion des crues	Nbre de gommettes				
Identifier les zones potentielles d'expansion des crues (ZEC)	0	0	1	0	1
Protéger les ZEC dans les documents d'urbanisme	0	0	2	0	2
Protéger les ZEC via les IOTA	1	0	2	0	3
En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les ZEC	0	1	1	0	2
Restaurer les zones d'expansion des crues	5	8	9	4	26
Favoriser le surstockage	0	13	1	0	14

Nbre de gommettes	Définir des préconisations de gestion sur les versants				
0	1	0	1	2	Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes
0	1	1	1	3	Définir des objectifs ou des valeurs guides (seuils de maillage bocager, superficie de ZH, linéaire de ripisylve, largeur de bande végétalisée...) pour orienter l'action locale sur les versants
2	1	3	4	10	Favoriser l'infiltration des eaux en milieu agricole
6	5	3	4	18	Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans le programme d'actions sur les versants

Nbre de gommettes	Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants				
2	0	3	0	5	Caractériser et inventorier les écoulements et transferts sur les versants
3	1	4	0	8	Mobiliser des financements « eau » pour les versants
3	3	3	1	10	Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités
2	0	2	0	4	Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau

Nbre de gommettes	Préserver et restaurer les éléments du paysages				
1	0	0	0	1	Identifier les secteurs à enjeux à l'échelle du bassin Charente et des sous-bassin
1	2	4	0	7	Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zone humides, etc.)
2	3	3	0	8	Protéger les haies dans les documents d'urbanisme
1	1	3	0	5	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier
5	7	5	5	22	Engager des actions de restauration, récréation de haies

Nbre de gommettes	Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts				
2	0	4	0	6	Etablir et réviser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales au niveau inter-communal
1	0	0	0	1	Diffuser (sur des secteurs ciblés du BV) les retours d'expériences sur la gestion du ruissellement pluvial, capitalisés à l'échelle du bassin et en dehors
2	5	0	2	9	Mettre en place et consolider les prescriptions de prévention des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux aménagements
0	1	2	0	3	Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence

2. Remarques annotées sur la carte :

Favoriser les zones d'expansion des crues

Favoriser le surstockage : Permettrait aussi le soutien d'étiage (recharge)

Définir des préconisations de gestion sur les versants

Favoriser l'infiltration en milieu agricole : Et en milieu forestier ?

Maintien de l'élevage. Eviter les produits phytosanitaires en terrains drainés

Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans le programme d'actions sur les versants : Favoriser les haies et les ripisylves

Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants

Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités : Le CETEF 16 est à disposition pour le faire

Préserver et restaurer les éléments du paysage

– (1 gomme sur l'orientation) tout le groupe est prioritaire

Identifier les secteurs à enjeux à l'échelle du bassin Charente et des sous-bassins : Pourquoi cibler des secteurs prioritaires ?

Protéger les haies dans les documents d'urbanisme : Projet PLU mais par les cartes communales

En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier : La PAC impose la compensation des haies identifiées.

Engager des actions de restauration, recréation de haies : Tous secteur du BV Charente, pas seulement sur versant sédimentaire

Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts

Mettre en place et consolider les prescriptions de prévention des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux aménagements : Passer de l'incitation au règlementaire (PLU/PLUi)

Atelier « Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage »

1. Bilan des gommettes :

Améliorer et partager la connaissance sur le fonctionnement du bassin de la Charente	Nbre de gommettes				
Développer les études agronomiques et le suivi pour progresser dans l'ajustement usages / ressources	3	2	5	0	10
Améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'état et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Charente	1	4	3	1	9
Mobiliser et coordonner, valoriser les travaux des organismes de recherches et universités applicables ou appliqués à la gestion du bassin de la Charente	0	0	0	0	0

Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin	Nbre de gommettes				
Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin (relation nappes / rivières)	2	2	3	1	8
Définir et élargir des indicateurs et modalités de gestion à partir des réseaux de suivi reconnus et pérennisés	0	2	2	0	4
Assurer et pérenniser les réseaux de suivis piézométriques	0	0	0	0	0
Identifier les secteurs à potentiel de renforcement de la recharge des nappes	0	2	1	1	4

Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition	Nbre de gommettes				
Définir des objectifs piézométriques	0	0	1	0	1
Définir / réviser des volumes prélevables pour les eaux souterraines (pour les inscrire à terme dans le règlement du SAGE)	4	4	6	0	14

Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques (disponibles)	Nbre de gommettes				
Définir un objectif % occupation sols élevage	1	1	1	2	5
Définir un objectif % occupation sols filière bois	0	0	0	1	1
Définir des modes de gestion forestière compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques	4	0	1	3	8
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio	3	3	5	1	12
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio dans l'animation et l'accompagnement territorial	5	3	2	1	11
Soutenir financièrement l'élevage	0	3	1	0	4

Définir des objectifs de débits en période d'étiage	Nbre de				
Définir des objectifs de débits saisonniers sur le cycle annuel	0	1	1	0	2
Définir / réviser / conforter les Débits Objectifs Complémentaires (DOC) pertinents	0	1	1	0	2
Définir pour le BV Charente des objectifs d'écoulement sur des cours d'eau « naturellement » soumis aux assecs	2	0	2	3	7

Nbre de gommettes	Développer les économies d'eau				
0 0 0 1 1	1	Réaliser des diagnostics des consommations			
0 2 1 0 3	3	Définir et sectoriser le potentiel d'économie d'eau sur le bassin Charente			
0 0 2 0 2	2	Poursuivre et renforcer l'amélioration des réseaux d'eau potable			
2 0 2 0 4	4	Intégrer les capacités d'alimentation des usages (eau potable) en amont des projets d'urbanisme			
1 0 0 1 2	2	Sensibilisation / communication pour développer les économies d'eau			

Nbre de gommettes	Optimiser les réserves pour l'étiage				
14 5 1 0 20	20	Conditionner les projets de territoires et réaffirmer les objectifs			
0 0 5 0 5	5	Définir un cadre pour les projets de territoires quantitatifs			
2 0 3 2 7	7	Pérenniser et élargir les objectifs de gestion des ouvrages de Lavaud et Mas Chaban			
4 6 8 0 18	18	Promouvoir l'adaptation de l'agriculture à la ressource disponible			
0 0 0 3 3	3	Développer l'interaction entre les partenaires techniques eau et agriculture			
4 1 0 0 5	5	Développer le conseil aux irrigants			

Nbre de gommettes	Assurer la gestion cohérente de l'étiage				
0 0 0 0 0	0	Préparer et organiser la mise en cohérence des trois plans de répartition annuels des OUGC du bassin			
1 0 3 0 4	4	Réglementer la gestion quantitative à l'étiage, à partir des indicateurs et réseaux de suivi			
0 0 0 0 0	0	Poursuivre l'effort de suivi régulier au travers du tableau de bord quantitatif			

Nbre de gommettes	Pérenniser et valoriser le cadre collectif				
2 0 3 0 5	5	Préciser l'articulation entre SAGE / PGE / Schémas locaux / gestion de crise			

2. Remarques annotées sur la carte :

Améliorer et partager les connaissances sur le fonctionnement du bassin de la Charente

Améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'état et la gestion de l'eau et de milieux aquatiques du bassin Charente: Charente 2050 ?

Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin

Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin (relation nappes/rivières) : plus le rôle des zones humides

Identifier les secteurs à potentiel de renforcement de recharge des nappes : restauration de zones humides

Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition

Définir des objectifs piézométriques : en lien avec les capacités des rivières

Définir / réviser des volumes prélevables pour les eaux souterraines (pour les inscrire à terme dans le règlement du SAGE) : et sur les eaux superficielles

Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques

Définir un objectif % occupation sols filière bois : développement des haies et de la ripisylve ; boisement des périmètres de captage

Définir des modes de gestion forestière compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques : Gérer les zones forestières des zones de filtration et réalimentation des nappes phréatiques ; convention forestière pour de l'eau directement potable

Définir des objectifs de débits en période d'étiage

Définir pour le BV Charente des objectifs d'écoulement sur les cours d'eau « naturellement » soumis aux assecs : Prioriser des chenaux d'écoulement si possible

Notamment en rapport avec le cycle vital des espèces

Développer les économies d'eau

Réaliser des diagnostics des consommations : Réutilisation d'eaux pluviales et des eaux grises

→ Revêtements et parkings perméables (filtration locale)

Optimiser les réserves pour l'étiage

Conditionner les projets de territoire et réaffirmer les objectifs : Réserves de substitution ?

Pérenniser et élargir les objectifs de gestion des ouvrages de Lavaud et Mas Chaban : Définir un protocole de gestion de vannes en fonction des lâchers de barrages (travail commun entre EPTB / CD 16 / SIAH Charente amont / CDC Civraisien et propriétaires)

Cette mesure doit faire l'objet d'une concertation sociale avec les acteurs et usagers locaux (SIAH, propriétaires de moulins...)

Développer le conseil aux irrigants : ça fait longtemps que ça a commencé

Assurer la gestion cohérente de l'étiage

Réglementer la gestion quantitative à l'étiage, à partir d'indicateurs et réseau de suivi :

Multiplier et adapter les indicateurs

Pérenniser et valoriser la cadre collectif

Préciser l'articulation entre SAGE / PGE / Schémas locaux / gestion de crise : Ajouter le SDAGE

→ Gestion coordonnée des prélèvements d'eau agricoles, habitation, industrielle et cressin de jardins en bord de rivière à mettre en place

Atelier « Gestion des intrants et rejets polluants »

1. Bilan des gommettes :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses	Nbre de gommettes	3	Nbre de				2	Réduire l'utilisation des pesticides non agricoles
Actualiser et harmoniser les schémas départementaux à l'échelle du bassin versant	0 0 0 0 0	2	1	0	0	0	1	Mettre en place un observatoire sur les démarches communales de raisonnement du désherbage chimique
Conforter les retours d'expérience opérationnels issus de ces programmes sur les bassins d'alimentation de captages d'eau et sur les contrats de bassin	0 0 1 0 1		3	2	2	1	8	Développer les outils d'aide aux collectivités dans le recours aux techniques alternatives
Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau	1 2 0 1 4		4	0	1	3	8	Anticiper l'entretien sans pesticides des espaces dès leur conception
Promouvoir l'internalisation de la gestion environnementale au travers du conseil agronomique et du potentiel d'expérimentation agro-environnemental	0 1 1 1 3		0	0	0	0	0	Mettre en commun les retours d'expérience et les équipements dans la lutte contre les pollutions diffuses
Développer les expérimentations agro-écologiques, la recherche scientifique en contexte charentais	3 0 1 4 8		0	1	1	1	3	Réduire le recours aux pesticides par les gestionnaires d'infrastructures de transport (voiries, ferroviaire)
								Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales
Etendre une démarche similaire sur d'autres périmètres	0 0 1 0 1	2	Nbre de gommettes					Développer les diagnostics complets de dysfonctionnements des systèmes d'assainissement par temps de pluie (réseau, station)
								Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles
Suivre les effets de l'adaptation des pratiques de protections phytosanitaire du vignoble et des grandes cultures et mieux cerner les impacts sur ces pratiques	5 1 1 1 8	4	Nbre de gommettes					Développer la surveillance et la connaissance des rejets directs d'effluents non traités vers le milieu (surverses de réseaux)
Recommander l'enherbement des fossés dont l'exutoire est une rivière	1 3 5 6 15		2	2	1	0	5	Définir un objectif acceptable de déversement par temps de pluie de rejets directs d'effluents non traités (réduction)
Pérenniser le suivi sur les pratiques phytosanitaires et leur évolutions au regard des changements climatiques	0 0 0 3 3		1	0	0	0	1	Organiser une gestion patrimoniale des réseaux
								Réduire les rejets de pollutions organiques, chimiques et microbiologiques, urbaines et industrielles
								Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio
Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation	1 1 1 0 3	4	Nbre de gommettes					Améliorer la connaissance sur les pollutions chimiques résiduelles liées aux rejets d'assainissement (domestiques, industrielles)
Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrants et de l'agriculture biologique	6 1 5 3 15		2	1	0	8	11	Développer l'expérimentation de solutions complémentaires à l'épuration (dispersion des rejets)
Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière	1 1 2 0 4		2	0	1	1	4	Mettre en place une veille sur les polluants émergents et perturbateurs endocriniens
Faciliter les coopérations entre territoire	0 0 0 0 0		1	1	1	0	3	Intégrer l'enjeu de qualité de l'eau et capacité du milieu lors des zonages d'assainissement AC/ANC
								Définir les flux admissibles
Déterminer la méthode de définition de flux admissible d'azote	1 0 0 0 1		Nbre de gommettes					Pérenniser l'assistance techniques des collectivités
Définir les valeurs de flux admissibles d'azote	0 0 0 0 0		0	0	0	0	0	Sensibiliser les opérateurs assainissement
								Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
Améliorer et valoriser le suivi qualité de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (tous paramètres)	2 0 3 1 6		Nbre de gommettes					Résorber les pollutions industrielles actuelles et anciennes
Améliorer la connaissance sur la présence et l'origine du cadmium dans la mer des Pertuis en provenance du bassin Charente	2 0 0 0 2	3	Nbre de gommettes					Acquérir et valoriser la connaissance sur la qualité chimique des sédiments et identifier les sites et sols pollués
								Mettre en place un plan d'alerte pollution
Evaluation historique de la typologie et de l'impact des pollutions accidentelles à l'échelle du bassin	0 0 0 1 1	2	Nbre de gommettes					Qualifier le risque de pollution chronique des eaux de surfaces et de nappes par les sites et sols pollués du bassin
Diagnostic et scénarios, identification des points sensibles du bassin en terme de pollution accidentelle potentielle	0 1 0 1 2		0	0	0	1	1	Pérenniser et renforcer l'appui à l'artisanat et aux entreprises pour maîtriser les pollutions
Constituer un plan d'alerte pollution ponctuelle à l'échelle du bassin Charente	0 0 0 0 0		0	0	0	0	0	
								Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'assainissement non collectif
								Mesurer les incidences de la qualité de l'eau sur la santé publique
								<i>Favoriser l'équilibre économique de la restauration de l'ANC</i>

2. Remarques annotées sur la carte :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses

- 2 gommettes sur le bloc de mesures

Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau : Définir de nouvelle filière et circuit court

Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles

- 4 gommettes sur le bloc de mesures – Titre plus ambitieux que les mesures (seulement suivi)

Suivre les effets de l'adaptation des pratiques de protections phytosanitaire du vignoble et des grandes cultures et mieux cerner les impacts sur ces pratiques : Si difficultés pour travailler sur les pratiques plutôt orienter vers les barrières (aménagement de versant ?)

Recommander l'enherbement des fossés dont l'exutoire est une rivière : Plutôt orienter vers une gestion globale des fossés (fauche limitée...)

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio

- 4 gommettes sur le bloc de mesures (à rapprocher de la précédente ?)

Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation : + soutenir l'agriculture à faible niveau d'intrants

Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière : Obligation réglementaire à mettre en place

Mettre en place en plan d'alerte pollution

- 2 gommettes sur le bloc de mesures

Réduire l'utilisation des pesticides non agricole

- 3 gommettes sur le bloc de mesures- + mesures pour les particuliers

Mettre en place un observatoire sur les démarches communales de raisonnement du désherbage chimique : Sensibiliser et former à la fois les élus et les techniciens sur les outils et techniques existants

Anticiper l'entretien sans pesticides des espaces dès leurs conceptions : Intérêts/obligation ?

Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales

- 3 gommettes sur le bloc de mesures

Développer les diagnostics complets de dysfonctionnements des systèmes d'assainissement par temps de pluie (réseau, station) : Attention STEP uniquement floculation = insuffisant -> hormones, antibiotiques

Réduire les rejets de pollutions organiques, chimiques et microbiologiques, urbaines et industrielles

- 1 gommette sur le bloc de mesures

Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'ANC

- 3 gommettes sur le bloc de mesures

Prioriser la réhabilitation des installations (zones à enjeux sanitaires et environnemental) : implique les précédentes mesures

Ailleurs : en partie réalisé priorisation des pgn de réhabilitation sur AAC

Partager des indicateurs uniques et interdépartementaux de conformité environnementale des installations ANC : l'indicateur de conformité des ANC ne correspond pas aujourd'hui à la réalité (installation non conforme sont comprises dedans)

4. Autres remarques :

Où est l'élevage ? S'il n'y a pas d'élevage, il y a plus de céréales...

→ Plus de planification, d'amélioration de connaissance que d'actions concrètes et opérationnelles